

TERMES DE REFERENCE DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSFERT D'ESPECES ET BONS D'ACHAT (GTEB)-BURKINA FASO

But

Le but de ce groupe de travail est de servir de cadre d'échange entre les acteurs humanitaires et de développement intervenant dans le domaine des transferts monétaire (argent et bons d'achat) afin d'améliorer la mise en œuvre des activités y afférentes au niveau national. Ce Groupe de travail est un groupe de soutien à la coordination intersectorielle qui apporte ses contributions dans le domaine spécifique des transferts monétaires.

Objectifs

De façon générale, le groupe a pour objectif d'assurer la coordination et l'échange d'informations et d'expériences entre les différents acteurs intervenants dans le domaine des transferts monétaires.

De façon spécifique, le groupe vise à :

1. Promouvoir l'utilisation des transferts monétaires comme réponses appropriées au regard de la situation du moment et identifier les obstacles éventuels et proposer des solutions de mitigation ;
2. Coordonner les programmes de transferts monétaires, en proposant une harmonisation des approches (durée, valeur des frais de transfert, ciblage, etc.) en fonction des objectifs visés par les différents intervenants ;
3. Faire une cartographie des interventions des activités de transferts monétaires et s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchements pour optimiser les ressources disponibles et obtenir de meilleurs résultats pour les bénéficiaires ;
4. Identifier les domaines de collaboration possible entre les différents intervenants afin d'assurer une complémentarité et une efficacité des interventions (négociations des taux avec les partenaires financiers, proposition/coordination de présentations sur des thématiques spécifiques...);
5. Partager les informations, les outils, les résultats d'évaluation et d'études réalisées dans le domaine des transferts monétaires et capitaliser/partager les acquis afin d'éviter une duplication des activités et permettre une meilleure utilisation future des expériences par les différents acteurs ;
6. Promouvoir les synergies d'actions entre les acteurs intervenant dans le domaine des urgences et du développement afin d'optimiser les interventions en faveur des groupes vulnérables;
7. Jouer le rôle d'interface entre les acteurs nationaux et les structures sous régionales intervenant dans le domaine des transferts monétaires pour permettre des échanges d'informations
8. Renforcer les capacités des membres et des autres acteurs intéressés par la thématique des transferts monétaires à travers des formations;
9. Construire une stratégie de financement du groupe afin de le pérenniser
10. Renforcer les actions de plaidoyer et la participation du groupe au dialogue national sur les questions se rapportant aux transferts monétaires

Structures membres et condition de participation

Le groupe de travail transferts monétaires est composé de structures exécutant ou intéressée par des programmes de transferts monétaires au Burkina Faso (structures de l'Etat, ONGs nationales et

internationales, agences du Système des Nations Unies, partenaires techniques et financiers, etc.). Toute structure intéressée pourra désigner un ou deux représentants pour assurer l'animation du groupe.

Mode de fonctionnement du groupe

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et Action Contre la Faim (ACF) assurent respectivement la présidence et la vice-présidence du Groupe de Travail. La FAO et CRS assurent respectivement l'intérim de la présidence et la vice-présidence du Groupe en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Les rencontres se tiennent à une fréquence bimestrielle, mais des rencontres extraordinaires pourraient être convoquées chaque fois que de besoin.

L'animation des rencontres se fait de façon rotative et elles se tiennent dans les locaux de la structure membre du groupe qui accueille la réunion. Le compte rendu de réunion est rédigé par la structure d'accueil qui assure également la diffusion au sein de l'ensemble des membres du groupe. Les rapports sont partagés au CaLP après validation.

Financement des activités

Le groupe ne dispose pas d'un budget spécifique pour assurer l'organisation des rencontres et la réalisation de certaines activités. La prise en charge des pauses café et/ou déjeuner reste à la discrétion de la structure d'accueil.

Toutefois, la nécessité de pouvoir disposer de fonds spécifiques est indispensable pour permettre aux structures membres du groupe d'élargir son champ d'action en terme de plaidoyer (pour favoriser l'engagement les acteurs étatiques ou non étatiques au travers d'ateliers, de rencontres thématiques, etc.), de renforcement de capacité (à travers des formations) et éventuellement de recherche/capitalisation sur les thèmes déjà traités ou identifiés pour l'année.